

Pour les raisons déjà données je ne puis dire exactement la part que prendraient les colonies d'australasie dans l'aide qui leur a été demandée pour construire une ligne dont elles retireraient sans doute de très grands avantages.

Avant d'abandonner cette partie du sujet, je devrais peut-être m'occuper de la question, à savoir si la route océanique au Canada offre plus de difficultés à cause des brouillards et des glaces que celle allant à New-York.

Vous avez sans doute appris, milord, que cette question a été le sujet d'une controverse assez animée, et je ne vois pas l'utilité de vous entretenir dans ce rapport des détails de cette discussion. Je puis, cependant, remarquer incidemment que des brouillards épais apparaissent sur la route à New-York, même en été, mais les steamers rapides, comptant sur l'usage fréquent des cornets de brune qui avertissent d'autres navires et sur la température de l'eau qui indique le voisinage des glaces, ne modère pas beaucoup leur vitesse pour cela. Tout retard dû au brouillard serait plus que contrebalancé par la brièveté relative de la route par la grande mer. Il est un fait bien connu que les steamers Allan ont un service sûr et ponctuel, et les difficultés naturelles, peut-on conclure, ne sont pas d'un caractère si dangereux qu'elles puissent empêcher la réalisation de ce projet.

499. III.—CABLE DU PACIFIQUE.

Les cinq résolutions suivantes relativement à ce sujet ont été adoptées par la conférence, viz. :—

(1.) "Que dans l'opinion de cette Conférence, des mesures immédiates devraient être prises pour établir des communications télégraphiques par câble exemptes de contrôles étrangers entre le Canada et l'Australasie."

(2.) "Que le gouvernement impérial soit prié d'entreprendre le plus tôt que faire se pourra, et de continuer avec toute la rapidité possible, un relevé complet de la route du câble projeté entre le Canada et l'Australie, les dépenses devant être à la charge en parties égales de la Grande-Bretagne, du Canada et des colonies australasiennes."

(3.) "Qu'il est de l'intérêt de l'Empire qu'advenant la pose d'un câble entre le Canada et l'Australasie, ce câble s'étende de l'Australasie au Cap de Bonne Espérance et qu'à cette fin des arrangements soient faits entre le gouvernement impérial et celui de l'Afrique méridionale relativement à un relevé de cette dernière route."

(4.) Que, en vue de l'opportunité d'avoir un choix de routes pour établir une communication par câble entre le Canada et l'Australasie, le gouvernement de la mère-patrie soit prié de prendre des mesures immédiates pour obtenir un atterrissage neutre sur une des îles hawaïennes, afin que le câble demeure perpétuellement sous contrôle britannique."

(5.) "Que le gouvernement canadien soit prié, les travaux de cette Conférence terminés, de faire toutes les recherches nécessaires et de prendre généralement les mesures qu'il jugera à propos pour s'assurer du prix de revient du câble projeté du Pacifique et pour favoriser l'établissement de l'entreprise conformément aux idées exprimées dans cette Conférence."

On remarquera que ces résolutions sont d'un caractère assez général et que la Conférence ne s'est pas prononcée d'une manière clairement définie sur les questions qui ont été soulevées aussitôt que l'opportunité du câble